

COMPTES BANCAIRES, UN INTÉRÊT LIMITÉ

Une grosse somme à épargner ? La placer sur un compte d'épargne produira des intérêts. Mais mieux vaut n'être pas pressé de retirer votre argent et gare à la fiscalité ! **PATRICIA ERB**

Comptes sur livret

Purs produits bancaires, les comptes sur livret rémunèrent votre épargne, sans risque de perte de capital, au taux fixé librement par les banques. Pour vous inciter à investir chez elles, elles font régulièrement des offres de taux boostés sur une période donnée.

CONDITIONS D'OUVERTURE

- **ÂGE** : l'ouverture est réservée aux personnes majeures, ou mineures avec leur représentant légal.
- **VERSEMENT MINIMAL** : chaque banque définit ses conditions.
- **PLAFOND DES VERSEMENTS** : il n'y a pas de plafond.

CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT

- **RÉMUNÉRATION** : elle est librement fixée par les banques, qui peuvent la modifier à tout moment. Elles proposent souvent des taux boostés pendant 1, 3, voire 6 mois avant de redescendre au taux minimal. L'accès à ces taux boostés est le plus souvent soumis à conditions : minimum ou maximum de placement, durée, obligation de conserver le livret pendant un certain temps après la période de promotion... Surtout, vous ne pouvez profiter d'une rémunération boostée qu'une seule fois sur chaque livret. Ces offres ne concernent que les nouveaux clients ouvrant leur premier livret dans l'établissement.
- **DÉTENTION** : vous pouvez posséder autant de comptes sur livrets bancaires que vous le souhaitez.

→ **RETRAITS** : ils sont possibles à tout moment, mais dans le cadre des taux boostés, ils peuvent vous faire perdre l'avantage si les conditions n'ont pas été respectées jusqu'au terme.

→ **FISCALITÉ** : les intérêts sont soumis à la Flat Tax de 30% : 12,8% d'impôt sur le revenu (ou imposition au barème de l'impôt s'il est inférieur) et 17,2% de prélèvements sociaux.

L'AVIS DE L'EXPERT

PRIVILÉGIER DES DURÉES COURTES

Florence Brau Billod,
présidente de **Patrimoine SA**

L'intérêt des comptes sur livret est l'absence de plafond et de droits d'entrée. Mais leur taux est très bas. Mieux vaut profiter des taux boostés, sachant que vous pouvez, si vous avez beaucoup de liquidités, en ouvrir plusieurs simultanément ou successivement. Attention toutefois à bien observer les conditions : vous êtes parfois tenu de conserver votre compte un certain temps au-delà de la période de taux boosté ou celui-ci ne s'applique que sur 40 % de la somme placée, par exemple. Et n'oubliez pas que les intérêts sont soumis à la Flat Tax et que, après la période de taux boosté, le taux retombe au minimum. Ainsi, sur un taux de 4,5 %, il reste 3,15 % nets. Sur de grosses sommes d'argent, cela peut toutefois être gagnant. Exemple : si vous placez 100 000 € pendant 3 mois à 4,5 % bruts (3,15 % nets), vous gagnerez 0,7875 %, soit 787,50 €. Dès la fin du taux boosté, si le taux brut redescend à 2,90 %, soit 2,03 % nets, si vous êtes obligé de laisser votre argent pendant 3 mois, vous percevrez pour cette deuxième période 507,50 €. Cela aboutit donc à un taux moyen de 3,70 % brut, soit 2,59 % nets. Ces comptes sur livret sont donc conseillés aux personnes